

Berchem-Ste-Agathe, « *commune de cœur* »

Programme LBR 2012-2018

Une contribution locale à l'avenir de notre planète.

Nous sommes à la croisée des chemins. Notre modèle de société a montré ses limites et ses points faibles que sont le matérialisme et l'individualisme, sources de mal être, d'isolement, de pauvreté, de maladie... L'Humanité fait face à des défis globaux inédits pour les milliards de femmes et d'hommes qui peuplent notre Terre : économique, alimentaire, environnemental, énergétique, climatique, éthique, démographique,...

Nous devons réinventer la prospérité de l'être au lieu de l'avoir !

Beaucoup de réponses à ces défis impliquent des choix à l'échelle d'un pays, d'un continent, voire de notre planète ! **Mais il n'y aura pas de réponse complète à ces défis globaux si nous ne posons pas des actes concrets au niveau local !**

Nous devons mettre l'humain au coeur de toutes nos actions. Donner à notre commune et ses quartiers la mission d'être de véritables « *lieux ressources* » dans le quotidien de chacun, des ressources sur le plan personnel, environnemental, culturel et social, ... Des ressources pour vivre nos projets de vie tout en fédérant nos sensibilités différentes, nos identités plurielles et nos énergies créatrices.

Nous devons donc créer cette nouvelle prospérité, centrée sur l'Homme, pour permettre à chacun(e) de grandir et de s'épanouir, pour développer le sens de l'autre et continuer à créer les conditions d'un « *mieux-vivre* » ensemble, pour renforcer la qualité de vie, pour miser sur la force de travail de l'Homme, sa capacité d'initiative, son intelligence créatrice, individuelle et collective.

La valeur humaine au-dessus de tout !

Mettre l'humain au-dessus de tout, c'est une façon différente de faire la chose publique. Dans le prolongement de notre politique menée depuis plus de 15 ans, nous voulons continuer à faire de notre commune un « **espace de bonheur** » pour tous les Berchemois. Pour cela, nos objectifs seront centrés sur l'humain et notre manière d'agir sur la confiance en l'avenir. Faire confiance à l'avenir, c'est aussi faire confiance aux femmes et aux hommes qui animent notre communauté berchemoise.

La commune reste le premier lieu de démocratie. Au-delà des outils légaux qui organisent notre démocratie locale, la LBR entend promouvoir un mode de décision pleinement participatif, centré sur l'écoute, le dialogue et une culture de l'évaluation. Dans l'organisation de la vie locale, la LBR estime aussi que le rôle de la collectivité publique doit être justement dosé : elle doit respecter les initiatives, collectives ou individuelles, privilégier les partenariats et soutenir la vie associative.

Tout cela, nous le ferons en adoptant une attitude ouverte, constructive et éthique dans nos comportements. Parce que nous voulons que la confiance soit notre ciment, que l'honnêteté soit notre ligne de conduite et que le bonheur des Berchemois soit notre objectif permanent.

Avec la LBR , nous nous engageons pour que Berchem-Ste-Agathe soit une « *commune de cœur* » !

1 **1. Améliorer la qualité de vie de tous les habitants**

- 2 • Travaux publics
3 • Urbanisme
4 • Logement
5 • Mobilité
6 • Développement durable
7 • Propreté publique
8

9 **2. Une commune sûre et conviviale**

- 10 • Pour ce qui concerne la police
11 • Pour ce qui regarde la prévention
12

13 **3. Répondre au défi démographique**

- 14 • Pour les 0 -2,5 ans
15 • Pour les 2,5 – 12 ans
16 • Pour les 12 -18 ans
17 • Pour les loisirs et l'éducation des jeunes
18

19 **4. L'intergénérationnel pour retisser le lien**

- 20 • Le lien intergénérationnel
21 • Des seniors qui transmettent
22

23 **5. Miser sur les jeunes Berchemois**

- 24 • Pour les jeunes à travers les structures existantes
25 • Pour les jeunes à travers de nouveaux outils
26 •

27 **6. Santé et solidarité à la rencontre de l'humain**

- 28 • Action sociale, mission du CPAS
29 • Santé et proximité
30

31 **7. Emploi, économie et commerce**

- 32 • Emploi et économie locale
33 • Commerce local
34

35 **8. Une commune de culture et de loisirs**

- 36 • En matière d'infrastructures
37 • En matière d'activités culturelles
38

39 **9. Une commune sportive**

- 40 • En matière d'infrastructures
41 • En matière d'activités sportives
42

43 **10. Une bonne gouvernance au service de chacun**

- 44 • Finances
45 • Ressources humaines
46 • Service au citoyen
47 • Information
48

1 . Améliorer la qualité de vie de tous les habitants

Améliorer la qualité de vie est un objectif qui se décline à travers diverses compétences qui vont de la santé à l'urbanisme en passant par le « vivre ensemble » et l'environnement. Il s'agit de faire en sorte que l'augmentation de la population ne soit pas un facteur de tensions mais que chacun vive son histoire particulière en bonne relation avec son environnement et avec les autres. La valeur de l'humain étant placée au-dessus de tout.

En matière de travaux publics, nous proposons de :

- Assurer un suivi permanent pour la suite des aménagements prévus par la Région sur la chaussée de Gand vers la gare de Berchem ainsi que l'aménagement de la place de la Gare afin de garantir la sécurité et la qualité de ces travaux.
- Veiller à implémenter dans les quartiers les petits aménagements nécessaires à une mobilité plus sécurisée en fonction du PCD et du Plan Communal de Mobilité
- Aménager les trottoirs et voiries pour les sécuriser au profit des usagers les plus faibles – et donc aussi PMR - suivant notre Plan Communal de Développement et avec l'aide des subsides régionaux.
- Reconstruire en dur les deux pavillons scolaires à la rue des Sept Etoiles.
- Réaménager la place de l'Initiative en y créant des plaines de jeux multi-âges et un terrain de basket
- Agrandir la plaine de jeu du 't Hof te Overbeke
- Créer une plaine de jeu complétant celle de l'IBGE au Clos du Zavelenberg
- Adopter un plan pluriannuel d'entretien des plaines de jeux existantes.
- Construction d'un bassin d'orage de 8.000 m3 sous l'avenue du Hunderenveld pour répondre aux problèmes d'inondations récurrentes lors de phénomènes climatiques importants.

En matière d'urbanisme, nous proposons de :

- Gérer notre territoire sur base du **Plan Communal de Développement** mis à jour afin de garantir un équilibre urbanistique dans la commune en articulation avec les règlements d'urbanismes régionaux (RRU, COBAT, PRAS, etc).
- Eviter une densification trop importante du bâti et du logement qui mettrait en péril l'équilibre ville/nature que nous avons pu préserver jusqu'ici.
- Veiller au respect scrupuleux du RRU (Règlement Régional d'Urbanisme) et aux diverses dispositions en la matière afin de garantir un habitat et un espace public de qualité.
- Combattre les marchands de sommeil en constatant les divisions illégales d'immeubles et en les verbalisant.
- Collaborer efficacement avec l'administration du cadastre afin d'actualiser la situation du bâti dans notre commune.

- 1 • Appliquer une taxe sur les « infractions urbanistiques persistantes » afin de lutter contre l'impunité
2 en matière d'infractions urbanistiques.
- 3 • Adopter divers règlements afin de réguler les pratiques urbanistiques au niveau
4 communal (règlement enseignes de commerces, règlements étals, règlement de vitrines, etc) qui
5 constitueront un RCU (Règlement Communal d'Urbanisme)

6 **En matière de logement, nous proposons de :**

- 7 • Maintenir la mesure fiscale du **remboursement des centimes additionnels** au précompte immobilier
8 **pour les ménages de moins de 35 ans dont nous avons été les initiateurs en région bruxelloise**
- 9 • Aider au développement de nouveaux modèles de logements partagés en collaboration avec une A.I.S
10 existante ou à créer.
- 11 • Faciliter l'accès aux formes alternatives de financement et d'accès à la propriété (fonds du logement,
12 mécanisme de duo/lega, viager...) en collaboration avec les notaires et professionnels du secteur.
- 13 • Privilégier, sur les terrains communaux à bâtir autour de la place Schweitzer, les formules permettant
14 un accès plus facile au logement moyen pour les jeunes ménages.
- 15 • Créer, après examen des opportunités, une A.I.S. communale pour gérer les logements communaux
16 existants, en créer de nouveaux ou participer à tout projet de logement en partenariat.

17 **En matière de mobilité, nous proposons de :**

- 18 • Mettre en œuvre progressivement le Plan Communal de Mobilité Ce sera un objectif majeur de la
19 législature 2012-2018 en tenant compte des suggestions et propositions des workshops organisés
20 avec les quartiers.
- 21 • Encourager les mobilités alternatives (promotion de l'éco-mobilité via la création de nouvelles stations
22 Villo, développement de nouvelles stations de voitures partagées type Cambio, co-voiturage,
23 installation de racks-vélos, etc.)
- 24 • Porter une attention particulière à la mobilité des PMR. L'étude établie par le service urbanisme
25 servira de fil conducteur aux aménagements nécessaires.
- 26 • Veiller à la qualité de la desserte en transports en commun en collaboration avec la STIB.
- 27 • Intégrer l'Agence Régionale de Stationnement en restant maîtres de notre Plan de Stationnement
28 pour pouvoir réguler le parking au profit des Berchemois.
- 29 • Favoriser par tous les moyens l'accès aux commerces locaux et la création de zones de livraisons en
30 suffisance qui permettront de soutenir le commerce local.
- 31 • Déployer, au niveau de l'administration (commune et CPAS), un plan de mobilité pour le personnel et
32 encourager toutes les entreprises importantes à faire de même.
- 33 • Soutenir le projet de développement de la gare de Berchem-Ste-Agathe comme point d'échange
34 multimodal.

1 **En matière d'environnement et de développement durable, :**

2 **Les « Agenda 21 » établis et approuvés par la Commune et le CPAS serviront de ligne de conduite pour les 6**
3 **prochaines années. Rappelons-en les 4 priorités déterminées par le Collège et approuvées par le Conseil**
4 **communal :**

- 5 1. Augmentation de la coordination entre le volet "emploi" par le biais des demandeurs d'emploi
6 berchemois et le volet "classes moyennes" ou "économique dans son ensemble" par le biais des
7 pourvoyeurs d'emplois locaux
- 8 2. Promotion de l'alimentation saine, durable et locale auprès des citoyens et au sein de l'administration
9 communale.
- 10 3. Promotion de l'éco-mobilité par priorité au sein de l'Administration communale mais également
11 auprès des citoyens
- 12 4. Obtention du label éco-dynamique par l'administration communale et le CPAS (par le biais de son
13 Agenda Iris 21 local).

14 **Pour l'environnement et le développement durable, nous proposons de :**

- 15 • Préserver et entretenir en mode « biorespectueux » les espaces verts de la commune (Gestion du
16 patio communal et de certains espaces verts en mode de gestion différenciée).
- 17 • Poursuivre la politique de fleurissement et de plantation.
- 18 • Créer des « Quartiers verts » en partenariat entre la commune et les habitants d'un quartier.
- 19 • Organiser la gestion solidaire des jardins d'intérieurs d'îlots.
- 20 • Promouvoir et soutenir les potagers collectifs et le développement de ruchers urbains.
- 21 • Récupérer les eaux pluviales dans les bâtiments communaux et promouvoir cette récupération auprès
22 des habitants.
- 23 • Soutenir les initiatives citoyennes en matière de compostage collectif
- 24 • Continuer la promotion du tri sélectif et du recyclage des déchets, notamment en collaboration avec
25 Bruxelles Propreté (ramassage, information, animations)
- 26 • Sensibiliser les écoles et le public seniors à la bio diversité et à la problématique de l'eau rare (nord-
27 sud, marchandisation de l'eau...)
- 28 • Maintenir la prime pour les futs de compostage et création d'une prime pour fut de récupération
29 d'eau de pluie.

30 **En matière de propreté publique, nous proposons :**

- 31 • De mettre l'accent sur le respect de l'espace public par les citoyens tant par des campagnes de
32 prévention que par la surveillance et la verbalisation des infractions.

- 1 • Développer le réseau de poubelles publiques sur le territoire communal ainsi que les poubelles pour
2 tri sélectif, poubelles à verre enterrées, etc.
- 3 • Maintenir le balayage du centre de la commune le week-end ainsi que le service de garde 24h/24
- 4 • Demander le transfert de la compétence et des moyens humains et financiers de la région vers la
5 Commune pour le balayage de toutes les voiries.
- 6 • Renforcer la lutte contre les tags et autres dégradations de l'espace public. Nous maintiendrons les
7 incitants financiers (primes) pour protéger ou nettoyer chez les particuliers mais aussi la taxe au cas
8 où aucun nettoyage n'est entrepris.
- 9 • Eduquer des maîtres de chien pour une meilleure propreté canine et une utilisation appropriée des
10 canisites.

11

12 2. Une commune sûre et conviviale

13 **La sécurité est un droit individuel inaliénable que le Bourgmestre et la commune doivent garantir le plus**
14 **largement possible. Au sein de la zone de police, la Commune de Berchem-Ste-Agathe participe aux**
15 **décisions en cette matière et fera valoir ses spécificités. De même en matière de prévention, l'accent sera**
16 **mis sur la sécurité des personnes et des biens ainsi que sur la poursuite des incivilités.**

17 **En matière de police,**

18 **Sur le plan du fonctionnement démocratique :**

- 19 • Nous voulons promouvoir le caractère public des séances du Conseil de Police pour le sortir de sa
20 confidentialité.
- 21 • Nous voulons maintenir les 6 zones de police car la proximité et la présence des bourgmestres et
22 conseillers de police assurent un véritable contrôle démocratique de cette institution.
- 23 • Nous encouragerons une coordination maximale entre les 6 zones sous la responsabilité du Ministre-
24 Président comme prévu dans les accords institutionnels.
- 25 • La commune veillera à mettre les budgets nécessaires à disposition afin d'améliorer le recrutement de
26 policiers au sein de la zone nord-ouest en veillant à ce que le budget zonal soit adapté aux objectifs.
- 27 • Nous veillerons à accentuer les contacts avec les agents de quartiers et à visibiliser leur action en
28 collaboration avec les comités de quartier.
- 29 • **Un référent communal unique pour l'ensemble des services de la zone de police :**
30 Le Chef de cabinet du Bourgmestre assumera désormais le rôle de « coordinateur de la politique locale
31 de sécurité intégrale » prévue par le SPF Intérieur avec mission de stimuler la mise en œuvre du plan
32 au niveau communal et de veiller à sa bonne exécution. Il veillera également à la mise en place de
33 groupes de travail qui seront chargés de la transposition du programme en plan d'action. Il sera la
34 personne ressource de la zone de police en matière de plan zonal de sécurité (cfr. Décision Collège de
35 Police du 16/01/08) ;

1 Sur le plan opérationnel :

- 2 • **Les Opérations « nuisances »** seront poursuivies et amplifiées afin de sauvegarder la tranquillité
3 publique
- 4 • Nous veillerons à améliorer l'accueil du public au moment du dépôt des plaintes. Une attention
5 particulière sera apportée aux plaintes en matière de violence intraconjuguale, intrafamiliale ou de
6 maltraitance de personnes âgées.
- 7 • Une politique d' « **impunité zéro** » sera menée concernant les incivilités.
- 8 • **Nous améliorerons la présence policière en élargissant les heures de patrouilles** organisées au
9 départ de la division locale de police en complément des patrouilles du service intervention.
- 10 • **Nous mettrons en œuvre les priorités du Plan Zonal de Sécurité – via notre Plan d'Action au niveau**
11 **local c.a.d :**
 - 12 **1. Cambriolages.** Le plan d'action local du service prévention se déclinera comme ceci : conseils de
13 techno-prévention gratuits aux particuliers et aux commerces qui en font la demande ; octroi des
14 primes l'installation de moyens de techno-prévention pour la protection des habitations contre les
15 cambriolages (25% des frais, plafond de 250 €), envoi des lettres de conseils techno-préventifs
16 auprès de publics-cibles (par exemple, les co-propriétés d'immeubles, les seniors, etc), relai des
17 campagnes de sensibilisation des partenaires, organisation d'une session d'information par an sur
18 la techno-prévention, organisation de patrouilles préventives des gardiens des espaces publics
19 formés par la police au repérage des comportements suspects.
 - 20 **2. Vols avec violences sur la voie publique :** La commune déploiera un dispositif de prévention
21 « général » qui se concrétisera via l'organisation de patrouilles de 6 gardiens des espaces publics
22 et par le travail de rue des 2 éducateurs auprès des jeunes.
 - 23 **3. Vols de et dans les véhicules :** La commune relayera les campagnes de sensibilisation via la mise à
24 disposition des brochures aux guichets de l'Administration communale, et via des articles sur
25 Internet et dans le Bulletin communal d'information.
 - 26 **4. Délinquance juvénile :** Le service prévention dispose depuis peu d'une « cellule de veille contre le
27 décrochage scolaire » dont les moyens seront étendus. La commune continuera ses collaborations
28 avec des associations actives dans le soutien scolaire pour les adolescents.
 - 29 **5. Problématique locale de circulation :** La commune continuera à mettre à disposition des
30 « signaleurs ALE » pour organiser les déplacements d'élèves aux entrées et sorties d'écoles, et
31 mènera des campagnes ponctuelles de sensibilisation des parents.
 - 32 **6. Produits stupéfiants :** à côté des dispositifs de répression , les consommateurs seront
33 conscientisés au danger des drogues par les 2 éducateurs de rue du service prévention. La
34 commune dispose d'une convention avec l'asbl **Transit pour leur envoyer les cas plus difficiles.**
 - 35 **7. Lutte contre les marchands de sommeil :** tant sur le plan urbanistique que dans le domaine de
36 l'ordre public, nous serons attentifs à cette problématique que nous combattons.

- 1 **8. Lutte contre les infractions en matière de paraboles** : plutôt du domaine de l'urbanisme, cette
2 priorité est déjà prise en main via des courriers de mise en demeure, suivis, s'il échet, par des
3 constats.
- 4 **9. Présence accrue des policiers aux entrées et sorties d'écoles** : déjà surveillées par les agents A.L.E
5 et les gardiens de la paix, nous veillerons à des présences ponctuelles de la police aux abords des
6 écoles. Le soutien de la police aux surveillants sera renforcé.
- 7 **10. Les opérations de contrôle « lois spécifiques »** seront organisées mensuellement avec la
8 collaboration des services fédéraux et régionaux pour combattre le manque d'hygiène, les
9 fraudes, le travail au noir sur le territoire communal.
- 10 **11. Augmentation et formation d'un nombre d'agents constatateurs** et invitation à la police de
11 verbaliser les incivilités les plus marquantes sur base du RGP.
- 12 **12. Accroissement de la collaboration entre commune et police** dans le domaine de la circulation et
13 de la sécurité routière.

14 En matière de **prévention**,

- 15 • La commune soutiendra toute initiative permettant de recréer le lien et le contrôle social dans les
16 quartiers.
- 17 • Nous intensifierons le travail et la disponibilité de la médiatrice sociale, la médiatrice locale et la
18 cellule de veille de lutte contre le décrochage scolaire. L'information vers le public sera étendue.
- 19 • Le service prévention veillera à l'engagement de gardiens de la paix supplémentaires.
- 20 • Des surveillants seront engagés également dans le cadre des activités des académies.
- 21 • Le service de garde communal 24h/24 (sécurisation de l'espace public) sera maintenu ;
- 22 • Nous organiserons régulièrement des sessions d'information sur des thématiques de prévention (vol à
23 la ruse, vol à l'étalage, conseils en techno-prévention) en collaboration avec le service techno-
24 prévention de la zone de police et les autres services communaux (par exemple : jeunesse et senior) ;
- 25 • Nous relayerons les campagnes de prévention fédérales, régionales et zonales auprès de la population
26 (distribution de brochures stop pick-pocket dans les commerces, distribution en toute-boîte de la
27 brochure « Qui sonne à la porte ? » Attention aux voleurs rusés, Stop Violence Conjugale, etc.) ;
- 28 • Le service prévention participera à des actions de sensibilisation au respect du code de la route auprès
29 des jeunes et, notamment, à l'action « respect au volant » des RYD ;
- 30 • Le service réalisera une brochure « jeune » pour promouvoir les relations amoureuses saines et le
31 respect mutuel.
- 32 • La politique de prévention contre les violences intraconjugales et intrafamiliales sera poursuivie
- 33 • Etendre le Plan « Pat-rouille » aux écoles fondamentales situées sur le territoire communal.

1 En matière de **sanctions administratives** :

2 • **Les priorités seront :**

3 1. **Tranquillité publique** (Tapage nocturne et diurne)

4 2. **Propreté** (Surveillance des chantiers, Déjections canines, dépôts clandestins)

5 3. **Sécurité publique** (Mise en danger des usagers faibles, Stationnement sur les trottoirs et/ou
6 passages pour piétons, Respect des autorisations concernant l'occupation de la voie publique)

7 • **La commune de Berchem-Sainte-Agathe veillera au renforcement de sa capacité de contrôle des**
8 **règlements communaux en finançant** des heures supplémentaires pour le contrôle des règlements
9 communaux le week-end.

10 **3. Répondre au défi démographique**

11 **Berchem-Ste-Agathe a connu une importante et rapide augmentation de sa population, de 18.500**
12 **habitants en 1995 nous sommes passés aujourd'hui à plus de 23.000 berchemois. C'est surtout au**
13 **bas de la pyramide des âges que le défi est le plus immédiat. Accueillir les plus petits, éduquer les**
14 **jeunes enfants et encadrer les adolescents seront nos priorités. A l'autre bout de la pyramide des**
15 **âges, l'accompagnement des seniors nous demandera une nouvelle créativité.**

16 **Pour les 0 à 2,5 ans, nous proposons de :**

17 • Ouvrir une deuxième Maison Communale d'Accueil de l'Enfant en collaboration avec le CPAS et l'asbl
18 Courte Echelle qui intégrera des enfants porteurs de handicap.

19 • Créer une crèche supplémentaire dans le cadre d'un projet « logement/équipement/
20 intergénérationnel » dans un bâtiment du CPAS.

21 • Créer des places supplémentaires en crèche dans le cadre du projet immobilier « Jardins du Nord »
22 (partenariat SDRB/Privé)

23 • Susciter, sur le modèle de « Ballon rouge », la création de lieux d'accueil avec des gardiennes
24 encadrées.

25 • Créer une « Maison Verte » avec le soutien de la Cocof, espace de rencontre pour parents et enfants (
26 dans l'esprit de Françoise Dolto).

27 • Créer – en collaboration avec le CPAS - des points « halte d'accueil » pour permettre la recherche
28 d'emploi.

29 • Mettre en place un service de garde d'enfants malades à domicile et/ou halte garderie avec des
30 professionnels et l'aide de « grands-parents » de substitution.

31 • Créer une 2^e « consultation pour enfants » de l'O.N.E. pour faire face à l'augmentation
32 démographique et assurer un suivi de tous les enfants.

- 1 • Favoriser partenariat public/privé dans le cadre du plan SEMA (Synergie Employeur Milieu d'Accueil)
- 2 en encourageant la rencontre au niveau communal entre porteurs de projets de milieux d'accueil
- 3 (commune, CPAS, Valida...) et des entreprises situées sur le territoire communal.

- 4 • Améliorer l'Information des familles (site web, guide de l'accueil, listing communal des disponibilités
- 5 places d'accueil publiques et privées, brochures, etc)

- 6 • Poursuivre le soutien à la parentalité et aux familles à travers la coordination de tous les acteurs de
- 7 terrain.(conférences, collaboration avec les associations de parents, etc)

- 8 • Assurer un accueil des « nouveaux parents » et les informer sur la nourriture saine et les bonnes
- 9 pratiques en matière d'hygiène alimentaire et de santé.

- 10 • Organiser, en collaboration avec l'ONE et Kind & Gezin, le dépistage de maladies et d'handicaps
- 11 comme la surdité, le diabète, l'autisme, etc. dès le plus jeune âge

12 Pour les 2,5 à 12 ans, nous proposons de :

- 13 • Construire une nouvelle école fondamentale francophone (maternelle et primaire) à côté du centre
- 14 sportif avec un projet éducatif intégrant des enfants porteurs de handicap (ouverture envisagée 2014
- 15 – 2015)

- 16 • Ouvrir de nouvelles classes néerlandophones dans l'enseignement fondamental.

- 17 • Donner des suites concrètes à l'audit de notre enseignement fondamental communal francophone
- 18 (réécriture du projet pédagogique, projet centré sur la langue de l'enseignement, etc....)

- 19 • Soutenir directions et enseignants dans leur volonté de formation et les accompagner par un
- 20 conseiller pédagogique (accompagnement des jeunes enseignants, développement des formations,
- 21 etc..) + Plan pluriannuel de formation.

- 22 • Mettre en place un suivi dès la maternelle afin de discerner les éventuels handicaps et troubles de
- 23 l'apprentissage (puéricultrice spécialisée, logopède...).

- 24 • Introduire des nouvelles technologies dans l'enseignement fondamental (tableaux interactifs,
- 25 éducation à l'informatique, etc...)

- 26 • Instaurer un contrat « école-famille » au moment de l'inscription afin d'assurer une adhésion au projet
- 27 éducatif de l'école.

- 28 • Maintenir les avantages sociaux tels que définis par le règlement communal au profit de tous les
- 29 enfants fréquentant les établissements berchemois sans distinction.

- 30 • Renforcer la sécurisation des lieux scolaires et veiller à l'amélioration des infrastructures sanitaires et
- 31 du confort de travail

- 32 • Organiser, dans le temps scolaire, un après-midi des associations permettant aux élèves et aux parents
- 33 de découvrir la richesse de l'associatif local.

- 34 • Renforcer la formation du personnel affecté à la surveillance scolaire et aux activités de vacances.

- 35 • Développer le réseau des plaines de jeux dans les quartiers et en assurer la mise à jour régulière.

36

1 Pour les 12 – 18 ans :

2 Berchem n'organise pas d'enseignement secondaire sur son territoire mais de nombreux jeunes Berchemois
3 fréquentent les établissements scolaires des environs. Nous devons leur offrir un accueil post scolaire
4 encadré pour les soutenir dans leur parcours scolaire vers la réussite. L'échevinat de « l'accueil
5 extrascolaire » couvrira donc la tranche d'âge 2,5 – 18 ans. Nous proposons donc de...

- 6 • Accompagner des jeunes de 12 à 18 ans à travers des « études dirigées » auxquelles seront associés
7 des professionnels, des seniors bénévoles et des associations locales sous supervision de la commune.
- 8 • Préparer le jeune au seuil de la majorité légale via des séances d'information et un kit « Clé pour la
9 majorité »
- 10 • Encourager l'engagement des jeunes dans des filières de formation en animation et en sport en
11 collaboration avec les centres de formation.
- 12 • Favoriser l'accueil de jeunes stagiaires au sein de l'administration communale, du CPAS et de Valida
13 dans le cadre de leur formation professionnelle.
- 14 • Informer les jeunes en recherche sur les différentes filières d'enseignement en collaboration avec les
15 associations actives sur le terrain, les écoles et Actiris.
- 16 • Faciliter la présence de jeunes en formation au sein des administrations locales et des entreprises
17 berchemoises dans le cadre des projets « **Été solidaire** ».
- 18 • Poursuivre l'Opération "Jours Blancs – Jours Intelligents" qui permet aux jeunes de rentabiliser au
19 mieux les jours d'inactivités qui séparent la fin des examens et la remise des résultats scolaires en
20 proposant gratuitement des activités inédites de formation et d'éducation.
- 21 • Poursuivre les Opérations "Safety Summer" et "Safety Holidays" en collaboration avec les
22 professionnels locaux de la santé (prévention usage de l'alcool et protection MST).

23 Pour les loisirs et l'éducation des plus jeunes, nous proposons de :

- 24 • Confier au **Conseil Communal des Enfants** un budget annuel pour lequel il assumera le choix des
25 projets.
- 26 • D'établir, dans le prolongement du travail entamé par la création du Conseil Communal des Enfants ,
27 un cycle de visites et exposés pour les classes de 6^e primaire sur le fonctionnement de la commune et
28 des institutions démocratiques.
- 29 • Créer une asbl communale « Berchem Loisirs » pour gérer les activités existantes et en développer de
30 nouvelles (notamment pour les ados 12 – 18) dans un souci de qualité.
- 31 • Porter une attention particulière au développement d'activités de vacances pour la tranche 12 – 18
32 ans et d'une programmation culturelle pour cette tranche d'âge via les Centres Culturels
- 33 • Développer le concept d'« Ecole en réseau » incluant tous les intervenants (école, bibliothèque,
34 centre culturel, académie, PMS,...) afin de faire face à l'évolution sociologique et aux défis qui en
35 découlent.
- 36 • (NL) Volledig inschrijven in het project « Brede School » van de Vlaamse gemeenschap et VGC

- 1 • Créer et développer des écoles de devoirs en partenariat avec les écoles fondamentales in situ et avec
2 les asbl reconnues (avec un appel aux seniors pour les encadrer).
- 3 • Poursuivre les projets D.A.S et stimuler les écoles qui n'ont pas encore accédé à ce dispositif avec la
4 même démarche pour le dispositif néerlandophone « schoolverzuim »
- 5 • Développer une politique d'ouverture et de programmation culturelle dans l'enseignement
6 fondamental en collaboration avec les centres culturels, la Cocof et la VGC.
- 7 • Développer et soutenir les projets autour de la stimulation de l'usage de la langue d'enseignement
8 tant FR que NL.
- 9 • Initier à la citoyenneté dès l'école via une formation civique dans la cadre du programme de cours ou
10 dans le cadre des activités post scolaires.

11

12 4. L'intergénérationnel pour retisser le lien

13 **Faisant le constat que le lien des générations s'est distendu à cause d'une vision trop individualiste de la**
14 **société, nous voulons retisser ce lien indispensable à la transmission des savoirs, à l'épanouissement**
15 **personnel et à la solidarité. Une politique intergénérationnelle doit se concevoir comme une démarche qui**
16 **rapproche les êtres humains et les enrichit sur le plan personnel.**

17 Pour ce qui concerne l'intergénérationnel, nous proposons de :

- 18 • Organiser une journée annuelle sportive pour les seniors en collaboration avec les clubs locaux et
19 leurs sections de jeunes.
- 20
- 21 • Organiser annuellement le **Carrefour des Générations** en veillant à faire se rencontrer jeunes et moins
22 jeunes dans des activités communes.
- 23
- 24 • Solliciter et encadrer des « seniors mentors » qui aideront les plus jeunes dans leur parcours scolaire
25 au sein du Dispositif d'Accrochage Scolaire (DAS)
- 26
- 27 • Pérenniser le projet « Été solidaire » pour faire se rencontrer jeunes en quête de projet et seniors en
28 quête de relations humaines constructives.
- 29
- 30 • Organiser des activités intergénérationnelles en collaboration avec les écoles de la commune et les
31 familles.
- 32
- 33 • Organiser des activités entre jeunes femmes au foyer et seniors dans le cadre du programme « Égalité
34 des chances ».
- 35
- 36 • **Développer des ateliers intergénérationnels** de cuisine, ateliers slow food, ateliers de bricolage ou de
37 couture, etc.
- 38

39 Pour les seniors, nous proposons de

- 40 • Développer le **Conseil des Seniors** comme lieu de diagnostic des problèmes des aînés en collaboration
41 avec le CPAS. Nous prévoyons également une présence ou des contacts avec d'autres générations au
42 sein de ce conseil dans le cadre de projets communaux.

- 1 • Collaborer avec les associations existantes et le CPAS pour mettre à disposition des aides de répit pour
2 les conjoints.
3
- 4 • Développer les possibilités de bénévolat pour les seniors dans tous les domaines.
5
- 6 • Développer les réseaux de connaissance pour apporter des aides de première ligne sur le modèle du
7 « mantelzorg ».
8
- 9 • **Favoriser tous les services à domicile permettant le maintien des seniors dans leur environnement**
10 **familier** (soins à domicile, aides familiales et ménagères, repas à domicile, restaurant communautaire,
11 centre de loisirs et de rencontre, centre de services communs, service de télé-vigilance, numéro vert,
12 petits bricolages à domicile, etc).
13
- 14 • **Veiller à l'accès des seniors aux activités** culturelles et associatives de la commune. (navette, co-
15 voiturage, tarifs préférentiels, accès mobilité, cheques taxi, BerNavette, etc).
16
- 17 • Encourager la diffusion de l'information citoyenne, culturelle et associative dans l'ensemble des
18 maisons de repos de la commune.
19
- 20 • Valoriser les possibilités d'accompagnement préventif et thérapeutique au départ du Centre
21 Hospitalier Valida.
22
- 23 • Maintenir et développer les activités existantes : prévention chute, remise à niveau permis de
24 conduire, cours d'informatique, activités récréatives, culturelles, etc...
25
- 26 • Etendre le dispositif « Eté solidaire » aux autres homes de la commune afin de développer cette forme
27 d'intégration.
28
- 29 • Pérenniser le soutien aux associations de seniors reconnues de la commune.
30
- 31 • Créer un Centre de Jour et étendre les activités du Centre de Soins de Jour géré par le CPAS pour
32 pouvoir accueillir plus de patients Alzheimer et patients avec pathologies locomotrices.
33
- 34 • Développer des alternatives au home en collaboration avec le CPAS.
35
- 36 • Organiser une guidance énergétique spécifique pour les seniors.
37
38
39

40 5. Miser sur les jeunes Berchemois

41 **Nous devons aider les jeunes à s'inscrire dans un projet de vie personnel qui leur ouvre un avenir**
42 **intéressant et qui les mette en relation respectueuse avec les autres. C'est pourquoi, nous veillerons à**
43 **créer les espaces nécessaires et utiles à cet effet.**

44 **Pour les jeunes, à travers les structures existantes, nous proposons de :**

- 45 • Pérenniser le soutien aux mouvements de jeunesse francophones et néerlandophones de la commune
46 et aide à la formation de leurs encadrants ainsi que l'organisation de contacts plus effectifs entre
47 écoles et mouvements de jeunesse.

- 1 • Développer des projets culturels spécifiques pour les jeunes en collaboration avec les centres culturels
- 2 • Développer le projet « Eté solidaire » pour insérer les jeunes dans le monde du travail et du service
- 3 avec un intérêt particulier pour le service aux personnes.

4 **Pour les jeunes, à travers de nouveaux outils, nous proposons de :**

- 5 • Créer un Conseil Consultatif des Jeunes avec des représentants des associations et des jeunes
- 6 Berchemois non affiliés. Ce conseil fera des suggestions et des propositions au Collège des
- 7 Bourgmestre et Echevins dans le domaine de la jeunesse.
- 8 • Créer un lieu où les jeunes pourront s'informer dans différents domaines comme les métiers, les
- 9 formations, les études à l'étranger, les loisirs, les sports, les vacances, les voyages, la santé, le
- 10 logement, le bénévolat, le volontariat ou encore les démarches administratives. Il pourra également
- 11 proposer gratuitement certains services comme le soutien à la recherche d'un job étudiant, la mise en
- 12 relation pour du baby-sitting, des cours particuliers, etc...
- 13 • Ouvrir un accès à l'informatique et à Internet : un Point Cyb pour les recherches et travaux scolaires
- 14 afin d'endiguer une certaine fracture numérique.
- 15 • Faire évoluer ce lieu vers un "Un Point d'Appui Envie d'Agir" qui accompagnera des projets
- 16 humanitaires, culturels, artistiques, sportifs ou sociaux dans lesquels les jeunes Berchemois se
- 17 lanceraient.
- 18 • Faire de ce lieu un relais en réorientant les jeunes vers les nombreuses structures déjà existantes sur
- 19 la commune (centres culturels, Cohésion sociale, AMO,...). Il servira également à centraliser toutes les
- 20 informations en matière de Jeunesse pour développer une politique globale.
- 21 • Présence des Echevins de la jeunesse ou de leurs délégués au sein de la coordination sociale.
- 22 • Mener une politique de jeunesse spécifique envers les jeunes filles (activités, débats, réunions) devant
- 23 leur permettre de s'émanciper et d'assurer leur construction personnelle.
- 24
- 25

26 **6. Santé et solidarité, à la rencontre de l'humain.**

27

28 **L'action sociale et la santé sont deux composantes d'une véritable solidarité interpersonnelle. Pour l'action**

29 **sociale, le CPAS doit être le principal acteur de la solidarité au sein de notre commune en lien avec tous les**

30 **acteurs du social. Il veillera à gérer les moyens financiers mis à sa disposition avec efficacité, à solliciter**

31 **toutes les instances susceptibles de l'épauler et à développer une politique sociale qui allie solidarité et**

32 **responsabilité. Pour ce qui concerne la santé, la commune et le CPAS doivent assumer un rôle de**

33 **coordination et d'initiative afin que les citoyens aient accès à des soins de première ligne de qualité.**

34

35 **Pour ce qui concerne l'action sociale, mission du CPAS, nous proposons de :**

- 36
- 37 • Renforcer l'équipe des assistants sociaux pour leur permettre de traiter tous les usagers avec le temps
- 38 et l'attention nécessaire.
- 39 • Etendre le service de médiation de dette et de guidance énergétique avec des actions de
- 40 sensibilisation, de formation et d'information.

- 1 • Ouvrir une nouvelle maison **de repos de 120 lits** en veillant à la qualité de vie des résidents et à son
- 2 ouverture sur la vie du quartier et de la commune
- 3 • Créer un « **Vestiaire solidaire** » via le CPAS pour proposer des vêtements de seconde main en bon
- 4 état.
- 5 • Pérenniser de **l'épicerie sociale** par son installation au cœur de la commune.
- 6 • Ouvrir un guichet spécial « Handicap » (information, juridique, voyages, économique, psychologique,
- 7 etc)
- 8 • Créer un guichet « logement » pour aider à déposer des demandes de logements sociaux, contracter
- 9 un bail, gérer une relation équilibrée propriétaire/locataire, etc...
- 10 • Etendre le service de la « BerNavette » comme moyen de déplacement intracommunal pour PMR et
- 11 personnes à mobilité difficile
- 12 • Développer, dans l'objectif du maintien à domicile des seniors, une politique d'accompagnement aux
- 13 aidants proches, un dispositif de répit à domicile pour laisser « souffler » les partenaires aidants.
- 14 • Créer un restaurant communautaire le midi et le soir avec dispositif de formation en collaboration
- 15 avec une a.s.b.l. de formation professionnelle.
- 16 • Développer, dans le domaine de la politique sociale de l'emploi, un dispositif d'économie sociale basé
- 17 sur la culture maraîchère, potagers sur table, etc... en parallèle avec la formation d'Art. 60
- 18 • Développer la mise à l'emploi des usagers via le dispositif Article 60 au sein des administrations
- 19 (commune, CPAS, Police, Valida) et en collaboration avec les PME situées sur la commune.
- 20 • Créer des « flats seniors » de différentes catégories en mixité avec des « kots étudiants » et des
- 21 équipements (crèche, etc) dans les bâtiments de l'ancienne maison de repos Val des Fleurs en
- 22 partenariat avec des investisseurs privés.
- 23 • Créer des habitats alternatifs (de type Abbeyfield ou Kangourou) en collaboration avec le service
- 24 jeunesse/seniors de la commune et une Agence Immobilière Sociale.
- 25 • Renforcer le **rôle de coordination du CPAS** pour faire travailler ensemble les associations et acteurs
- 26 présents sur le terrain.

27 **En matière de santé, nous proposons de :**

- 28 • **Maintenir, au sein de Valida, le** présence active du CPAS et de la Commune pour en garantir le
- 29 caractère public et l'accessibilité pour tous dans un souci permanent de bonne gestion financière et de
- 30 service médical de qualité.
- 31 • Développer autour du pôle « Valida » des services complémentaires comme des consultations
- 32 diététiques et de la médecine sportive de base.
- 33 • Créer au sein du CPAS un dispositif et/ou d'un service spécialisé dans l'accompagnement et
- 34 d'encadrement des personnes en difficulté psychologique ou mentale.

- 1 • Rétablir, en matière de prévention santé, la visibilité de la médecine de première ligne pour retisser le
2 lien entre patient et médecin généraliste.
- 3 • Lutter contre les assuétudes en relayant auprès des Berchemois les campagnes menées par les
4 instances communautaires, fédérales et régionales.
- 5 • Développer, avec l'aide de spécialistes, l'information sur les médecines douces.
- 6 • Etre attentifs à toute forme de collaboration souhaitable avec la Maison Médicale Kattebroeck située
7 sur le territoire berchemois.
- 8 • Développer le réseau « Connectar Night » d'infirmières de nuit à domicile.
- 9 • Développer, en matière d'alimentation et d'hygiène de vie, les « circuits courts » pour l'achat de fruits
10 et légumes auprès de producteurs locaux et de préférence « bio ».
- 11 • Inviter les producteurs bios lors de marchés du vendredi et/ ou création d'un « petit marché bio »
12 complémentaire.

13 7. Emploi, économie et commerce

14 **Notre commune n'a – au regard de sa sociologie urbaine – pas vocation à être un lieu d'accueil de grandes**
15 **entreprises. Nous devons cependant être attentifs à l'accueil de TPE et PME dans le tissu urbain afin de**
16 **garder ou de créer de l'emploi à Berchem et en Région Bruxelloise. Une attention sera apportée au pôle**
17 **commercial Schweitzer et aux commerces de quartier.**

18 **Dans le domaine de l'emploi et de l'économie locale, nous proposons de :**

- 19 • Lancer un appel à la région pour créer dans le quartier de la gare **un lieu réservé aux**
20 **« starters »** c.a.d un incubateur de petites entreprises.
- 21 • Organiser des rencontres employeurs / travailleurs sous forme de **Bourse de l'Emploi** ou
22 séance de **« speed dating emploi »** en collaboration avec Actiris.
- 23 • Articuler la politique de l'emploi du CPAS, de la cellule emploi communale avec le travail du
24 bureau berchemois d'Actiris au sein d'une « Maison de l'Emploi »
- 25 • Le Poursuivre et amplifier, en fonction de ses moyens, le dispositif Article 60 du CPAS
- 26 • Poursuivre le dispositif de « Mentorat » en vue d'aider à la création de nouvelles PME.
- 27 • Constituer une interface Web « Entreprendre à Berchem » afin de faciliter l'installation de TPE
28 et PME dans le tissu urbain berchemois.
- 29 • Favoriser l'éclosion d'entreprises d'économie sociale avec un axe de formation.
- 30 • Porter une attention particulière sur le « zoning berchemois » du quartier de la gare, en
31 collaboration avec la SDRB, afin de susciter des créations d'emploi.

32 **Dans le domaine du commerce local, nous proposons de :**

- 1 • Créer un nouveau site internet interactif pour promouvoir les commerces locaux et des pages
2 spécifiques y seront réservées par commerce.
- 3 • Lancer un « **Label Berchem** » permettant de reconnaître les commerces qui satisfont à toutes
4 les normes communales, régionales et fédérales.
- 5 • Editer un **guide commercial** tous les deux ans afin de soutenir les commerces locaux.
- 6 • Instaurer une asbl communale avec des mandataires publics et des commerçants afin d'aider
7 le collège à développer une politique de promotion du commerce local.
- 8 • Mettre en place un dispositif d'aide à l'installation de commerces en pénurie comme la
9 boulangerie artisanale, les détaillants en fromages et produits artisanaux, etc...
- 10 • Travailler en étroite collaboration avec **ATRIUM** qui sera notre partenaire pour une
11 dynamisation du commerce local et une recherche de qualité ainsi qu'une valorisation de
12 cette offre locale.
- 13 • Aménager des zones de livraison là où le besoin s'en fait sentir pour les commerces locaux.
- 14 • Accompagner les nouvelles PME et les nouveaux commerces lors de leur installation dans
15 notre commune afin de faciliter le développement de leurs activités.
- 16 • Faire en sorte que la Commune, le CPAS et Valida continuent à assumer leur rôle de
17 pourvoyeur d'emploi local.

18 **8. Une commune de culture et de loisirs**

19 **Les deux centres culturels, les bibliothèques et les académies sont des lieux de culture et d'éducation**
20 **permanente indispensables à l'épanouissement personnel mais aussi à la vie communautaire et au**
21 **partage des valeurs. Nous soutiendrons les actions de ces institutions en vue d'y attirer le plus large**
22 **public possible à la rencontre de la culture sous toutes ses formes.**

23 **En matière d'infrastructures :**

- 24 • Les subsides de fonctionnement de la culture seront augmentés graduellement en fonction des
25 disponibilités budgétaires, notamment pour permettre l'accessibilité de nouveaux publics et des
26 jeunes en particulier.
- 27 • Nous compléterons les installations et l'équipement du centre Culturel Le Fourquet (avec
28 subside) pour qu'il puisse faire face à ses missions.
- 29 • Nous envisagerons la création d'une « Maison de la Musique et des Mots » pour développer les
30 activités des académies.
- 31 • **Une nouvelle bibliothèque francophone** moderne et intégrée dans le cœur de la commune sera
32 construite. Les locaux ainsi libérés seront attribués à l'enseignement.

33 **En matière d'activités culturelles :**

- 1 • Nous améliorerons la visibilité des centres culturels tant dans les publications, sites web que dans
2 l'espace public. De même, l'accueil du public sera un point d'attention pour les responsables.
3 L'accessibilité également.
- 4 • Pour le Fourquet, et dans le respect du contrat programme, nous veillerons à augmenter les
5 activités dites « d'appel » plus accessibles et divertissantes afin d'attirer un public plus large aux
6 activités et de l'entraîner dans la démarche culturelle locale.
- 7 • Le réseau d'Echanges de Savoir et toutes les activités qui permettent l'accès à la culture pour les
8 personnes isolées seront maintenus et développés.
- 9 • Nous voulons associer tous les acteurs aux fêtes de leurs communautés respectives.
- 10 • Dans le cadre du contrat-programme, il sera demandé aux centres culturels de développer des
11 activités spécifiquement dédiées aux familles, aux enfants et aux adolescents.
- 12 • Création d'un Festival de spectacles pour enfants.
- 13 • Les centres culturels seront encouragés à développer des activités ayant pour but d'améliorer la
14 connaissance des langues nationales.
- 15 • Soutien aux événements culturels dont le rayonnement dépasse les limites de la commune
16 (Festival Visueel Festival, Emergences, Festival Sax, etc)
- 17 • Nous voulons rapprocher les académies des écoles fondamentales en permettant des activités
18 musicales de qualité afin de révéler les talents des enfants et leur donner le goût de la musique et
19 des arts de la parole.
- 20 • Améliorer la coordination entre les trois grands acteurs culturels que sont les Centres Culturels, les
21 Académies et les Bibliothèques tant dans le cadre du concept « Symbiose » que pour d'autres
22 activités.
- 23 • Nous soutiendrons les associations actives aux côtés des académies comme l'APAM ou le
24 Vriendenkring.
- 25 • Des « tickets d'échange culturel » seront subsidiés pour permettre aux francophones de découvrir
26 des spectacles néerlandophones et vice-versa.
- 27 • **Renforcer le dispositif de l'Article 27** (chèques culturels) tant pour les usagers du CPAS que pour
28 les seniors. Dans ce cadre, valoriser les « kultureelwaardbon » de la VGC.

31 9. Une commune sportive

32
33 **Le sport est à la fois un outil de socialisation et de promotion de la santé. Nous devons veiller à offrir aux**
34 **Berchemois une palette de disciplines sportives diversifiée tout en garantissant une offre de sport accessible**
35 **aux familles. Les aspects « santé » de cette pratique sportive seront abordés à travers le partenariat avec**
36 **Valida.**

- 1 • Créer et rénover les petites infrastructures de quartier (piste de santé le long de la promenade verte
2 accessible aux enfants et adultes, pistes de pétanques, etc...)
- 3 • Organiser une Journée sportive inter-écoles, tournoi « olympique » au niveau communal (pratique
4 sportive et intégration) ainsi qu'une Journée Sportive Annuelle pour les jeunes Berchemois
5 (organisation conjointe échevins de la jeunesse, échevin des sports,...)
- 6 • Diversifier l'offre en disciplines sportives. (escalade, ...)
- 7 • Organiser les manifestations qui permettent d'encourager la pratique du sport telles que la Remise
8 des Mérites Sportifs (clubs ou individualités), le Jogging de la Paix, Start to Run, Journée des écoles,
9 Journée Portes Ouvertes Salle des Sports, Tournois communaux, etc
- 10 • Collaborer avec Valida et la Consultation en Médecine Sportive de l'UCL pour promouvoir les aspects
11 « santé » dans la pratique du sport (condition physique, précautions, anti dopage, produits divers,
12 obésité, ...)
- 13 • Etablir un règlement communal de sponsoring dans les installations sportives communales.
- 14 • Combiner l'accueil « actif » des enfants pendant la pratique sportive des parents en proposant des
15 activités de psychomotricité, sport, etc . Dans cet objectif, une refonte des horaires d'occupation ser
16 envisagée.
- 17 • Couvrir les terrains de tennis extérieurs pour offrir davantage de plages horaires et permettre une
18 pratique du tennis en toutes saisons.
- 19 • Favoriser la pratique sportive des personnes handicapées et des clubs « handisport » (tarif
20 préférentiel...)
- 21 • En liaison avec le CPAS, veiller à l'accès des plus démunis aux activités sportives.
- 22 • Favoriser l'accès aux piscines des communes voisines pour les écoles fondamentales en subsidiant une
23 partie du prix d'entrée.

24 **10. Une bonne gouvernance au service de chacun.**

25 **La bonne gouvernance c'est l'exercice éthique des compétences communales et cette éthique est**
26 **transversale dans notre gestion quotidienne. Le respect des lois et des règlements, l'objectivité des**
27 **décisions, le recrutement impartial, la gestion financière transparente et dynamique en sont les**
28 **éléments. La confiance du citoyen dans sa démocratie passe par l'exemplarité des mandataires**
29 **communaux. Une information complète et accessible est aussi un gage de démocratie**

30 **Pour ce qui concerne les moyens financiers :**

- 31 • Continuer à gérer en bon père de famille les finances communales et poursuivre notre politique
32 de recherche systématique de subsides.
- 33 • L'équilibre financier sera l'objectif premier et un plan pluriannuel d'investissements sera mis sur
34 pied pour les 6 années de législature.

- 1 • Veiller à la juste perception de l'impôt cadastral par un contrôle accru des constructions et
2 rénovations.
- 3 • Maintenir les taux actuels des centimes additionnels IPP et Cadastre et garder un niveau de
4 taxation et de redevance juste.
- 5 • Dématérialiser les documents pour faire des d'économies en matière de papier tout en répondant
6 aux objectifs de l'Agenda 21.

7 **Pour ce qui concerne le recrutement et la gestion du personnel :**

- 8 • Procéder, comme par le passé, à un recrutement objectif basé sur les compétences et les
9 qualifications techniques et administratives requises.
- 10 • Mener une politique de nomination pour statutariser graduellement les membres de
11 l'administration.
- 12 • Mettre en œuvre un programme de formation afin d'amener chaque membre de l'administration
13 communal au top de ses compétences.
- 14 • Renforcer le personnel du S.I.P.P. pour mieux organiser la sécurité et le bien-être des membres du
15 personnel.
- 16 • Fixer comme objectif d'atteindre les 3% de personnel porteur d'un handicap au sein de
17 l'administration communale et du CPAS. A défaut, nous atteindrons ce pourcentage en confiant
18 des marchés avec clause réservataire aux ETA.

19 **Pour ce qui concerne le contact avec le citoyen :**

- 20 • La dématérialisation de documents répondra, en plus des objectifs financiers et Agenda 21, à
21 l'accessibilité pour les citoyens afin de leur éviter des déplacements inutiles (demande de
22 certificats, documents divers, permis, développer guichet électronique, système de formulaire en
23 ligne)
- 24 • On envisagera l'ouverture des guichets un samedi matin par mois à titre d'expérience.
- 25 • Nous nous engagerons dans le projet pilote « **FixMyStreet** » (logiciel web pour signaler les
26 incidents en voirie comme affaissements, dégâts par des tiers, éclairage public défectueux, etc)
27 qui sera accessible aux citoyens. Un numéro « vert » sera également mis à disposition des
28 Berchemois dans cet objectif.
- 29 • Dynamiser l'action de la Maison de la Participation pour en faire un véritable lieu d'information et
30 d'échange citoyen et de soutien aux initiatives de quartier.

31 **Pour ce qui concerne l'information :**

- 32 • Augmenter le nombre de Berchem News de 5 à 6 parutions par an et y insérer des pages
33 thématiques régulières(jeunes, seniors, etc)
- 34 • Poursuivre la politique d'information via les « Infos Quartiers »

- 1 • Améliorer le site internet de la commune tant pour le contenu que pour la forme en utilisant
2 notamment la vidéo et le rendant plus interactif.
- 3 • Coordonner toutes les publications communales pour leur assurer une cohérence et une ligne
4 éditoriale.
- 5 • Renforcer le service information d'une unité dès que les moyens financiers nous le
6 permettrons.
- 7 • Veiller à l'amélioration de la vitesse d'information à la population en utilisant les nouvelles
8 techniques en téléphonie et en informatique (réseaux sociaux par ex).
- 9 • Mettre en valeur les initiatives berchemoises (tant individuelles que collectives)
- 10 • Poursuite de l'amélioration de l'identité visuelle de la commune tant en interne qu'en externe.
- 11 • Améliorer le relais vers les citoyens pour ce qui concerne les conseils communaux et les
12 conseils de zone.
- 13 • Editer un **Guide de l'Habitant** au moins deux fois sur la législature en y soutenant les
14 commerces et entreprises locales.
- 15